

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 24 février 2017

Situation de la RN5

Suite à l'effondrement d'une partie du mur de soutènement de la RN5, survenu le 16 février 2017 au lieu dit « Virage Tati », il a été pris, en urgence, une décision de fermeture de ce secteur à la circulation jusqu'à la sécurisation de cette section et de mise en place de déviations.

Le préfet du Jura a signé, le 23 février 2017, un nouvel arrêté préfectoral portant réglementation de la circulation sur la RN5. Ainsi, la circulation des poids lourds en transit est interdite sur la RN5 au-delà du giratoire de Saint Laurent en Grandvaux (sens Saint-Laurent en Grandvaux – Champagnole) et au-delà de l'échangeur de Champagnole-sud (sens Poligny - Saint Laurent en Grandvaux).

Une déviation est mise en place pour les poids lourds ainsi que pour les véhicules légers selon les dispositions arrêtées par l'arrêté préfectoral, joint au présent communiqué.

Une réunion avec le chef de la division exploitation de la DIR Est de Besançon s'est tenue mercredi 22 février afin de préparer ce nouveau plan de circulation et faire un point d'étape de la situation.

Des études sur le terrain sont en cours afin d'établir un diagnostic des travaux à mener et les solutions techniques possibles, ce qui permettra d'envisager un calendrier des travaux et de fixer une date probable de rétablissement des conditions normales de circulation.

Dès que les résultats de ces études seront connus et que des solutions techniques auront été envisagées et arrêtées, le préfet recevra, dans les prochaines semaines, les maires des communes concernées par le plan de circulation, afin de les informer et leur exposer les étapes à venir.

Pour plus d'information sur les itinéraires, vous pouvez consulter le site des services de l'État dans le Jura : www.jura.gouv.fr

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :
consultez notre site internet
www.jura.gouv.fr, rubrique
« horaires »



@Prefet39